



Décembre 2023

Le Béginnois

Bulletin municipal de Bégin

Services

Bureau municipal	672-4270
Urgence travaux publics	672-4270
Bibliothèque	672-4503
Salle communautaire	672-4503
Ambulance, incendie	9-1-1
Sûreté du Québec	310-4141

PÉRIODE DES FÊTES

Veuillez prendre note que la municipalité sera fermée du 23 décembre 2023 au 5 janvier 2024 inclusivement.

Livre 100e anniversaire

Notre magnifique livre historique du 100e est maintenant en vente aux points suivants, au coût de 20\$:

- ◆ **Maestro Bégin**
- ◆ **Municipalité de Bégin**



MOT DU MAIRE

Joyeuses Fêtes

Les membres du conseil municipal se joignent à moi afin de vous souhaiter une très heureuse période des Fêtes 2023! Que la joie & la santé vous accompagnent durant toute l'année 2024! Prenez grand soin de vous et de vos proches en cette période de réjouissance.

Soirée du 31 décembre 2023

La soirée du 31 décembre qui se tiendra à la salle communautaire clôturera les fêtes du 100e anniversaire. Je participerai en tant que président d'honneur. La MRC du Fjord participe financièrement au montant de 5000\$.

Centre Mot à Mot

Nous avons la chance d'avoir un centre d'alphabetisation à Bégin. Entre autres, des cours de français, d'utilisation de tablette et d'internet y sont offerts. N'hésitez pas à vous inscrire au 418 672-6253.

Club Perce-Neige

Dès que la neige sera au rendez-vous, le Club Perce-Neige ouvrira ses portes ! Je vous invite à aller faire du ski ou de la raquette. De plus, ils sont à la recherche de 1 à 2 bénévoles afin d'être à l'accueil une demi-journée par semaine de janvier à mars.

Budget 2024

Le 4 décembre dernier, le conseil municipal a adopté le budget 2024. Un nouveau rôle d'évaluation a été déposé en septembre qui se traduit par une augmentation moyenne de %. Le taux de taxes passera de 1.03\$ à .91\$/100 \$ d'évaluation.

Pour la majorité, cela se traduira par une augmentation et pour d'autres une baisse de taxes. Pour une résidence d'une valeur approximative de 159 353\$ cela représente une augmentation de 115.73 \$.

La Guignolée

Nous sollicitons votre grande générosité pour les gens dans le besoin.

Voici les façons de donner :



Par dépôt monétaire : En déposant votre don dans une enveloppe identifiée « St-Vincent-de-Paul » dans la boîte noire à l'entrée extérieure de l'édifice municipal.

En personne : dans une tirelire placée au dépanneur Maestro.

Soyez généreux, je compte sur votre aide ! En cette période difficile, beaucoup de familles sont dans le besoin !

Patinoire

Dès que la patinoire municipale sera prête nous vous en informerons sur notre page Facebook.



Notre bibliothèque

Je vous rappelle que notre bibliothèque a 50 ans. Merci à tous les gens qui se sont impliqués depuis 50 ans. N'oubliez pas de faire votre provision de livres pour les fêtes.

Gérald Savard, Maire

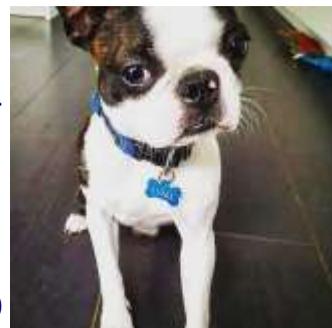
RENOUVELLEMENT—LICENCE DE CHIEN

SAVIEZ VOUS QUE ...

Qu'il est obligatoire selon la loi d'enregistrer son chien ou de renouveler l'enregistrement de son chien ?

OBLIGATIONS POUR TOUS LES CHIENS.

- **Enregistrer** auprès de la municipalité **dans un délai de 30 jours** l'acquisition du chien ou renouveler en début de **chaque année 20 \$ par chien** ;
- Selon la réglementation, un maximum de 3 chiens par résidence est autorisé ; *L'inspecteur commencera ses visites de validation de la réglementation en début 2024.*



Voici quelques règles à retenir

Dans un **endroit public**, tout chien doit être tenu au moyen d'une **laisse** d'une longueur maximale de **1.85 m**.

Séance du conseil

Maire

Gérald Savard

Conseillers

Jean-Philippe Villeneuve

Caroline Audet

Stécy Potvin

Ghislain Bouchard

Alexandre Germain

Raynald Pearson

Séances du conseil:

9 janvier 2024 à 19h30

5 février 2024 à 19h30

Dans un **endroit public**, tout chien de **20 kg et plus** doit **porter en tout temps**, attaché à sa laisse, un **licou** ou un **harnais**.

Un chien ne peut se trouver sur une propriété appartenant à une personne autre que son propriétaire.

Dans un **endroit public**, doit être en tout temps **sous le contrôle d'une personne capable de le maîtriser**.

Stationnement dans les rues—Nuisance neige



Veillez noter qu'il est interdit de stationner dans les rues la nuit en période hivernale afin de ne pas nuire au déneigement.

Nous vous rappelons également qu'il est interdit de mettre la neige de votre entrée privée dans les rues et ou à proximité des **bornes fontaines. Vous êtes passibles d'amende si vous contrenevez à ce règlement.**

Merci de votre habituelle collaboration!



PRÉVENTION INCENDIE

Le service incendie de Bégin désire vous rappeler qu'il est important de vérifier périodiquement votre cheminée afin d'examiner si celle-ci est bien nettoyée et sécuritaire.

De ce fait, nous vous signalons que des brosses à ramoner sont disponibles gratuitement à la municipalité pendant les heures régulières d'ouverture, soit du lundi au jeudi 8h à 12h et de 13h à 16h et le vendredi de 8h à 12h.



Concours "Illumine ton village"

100e
anniversaire

N'oubliez pas de nous envoyer vos photos pour le
concours de décoration du 100e anniversaire
"Illumine ton village"

PRIX



1er tirage : 200\$ à dépenser
dans une entreprise locale



2e tirage : 100\$ à dépenser
dans une entreprise locale



3e tirage: 50\$ à dépenser
dans une entreprise locale

Pour participer, vous avez jusqu'au 10 décembre 2023 pour nous envoyer une photo de vos
décorations extérieures à : iaudet@begin.ca. Tirage au sort lors de la soirée du 31 décembre 2023.

Couturière&Rembourseuse

Industrielle

auvent
gazebo
balançoire
garage de toile
toile de bateau
portique en toile

Résidentielle

rideau
coussin
vêtement
siège d'auto
ameublement
décoration créative

Confection & Réparation de tout vos projets

Katy Savard 418-817-9326

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

Exercice se terminant le 31 décembre 2024

REVENUS DES ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

Taxes	1 088 514
Paiements tenant lieu de taxes	74 017
Transferts	335 418
Services rendus	45 317
Imposition de droits	25 000
Amendes et pénalités	4 500
Intérêts	15 200
SOUS-TOTAL	1 587 966 \$

REVENUS DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	1 266 600
APPROPRIATION SURPLUS ACCUMULÉ NON AFFECTÉ	117 000
GRAND TOTAL DES REVENUS	3 171 566 \$

DÉPENSES DES ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

Administration générale	341 942
Sécurité publique	181 959
Transport	444 860
Hygiène du milieu	348 578
Santé et bien-être	1 743
Aménagement, urbanisme et dévelop.	88 713
Loisirs et culture	78 561
Frais de financement	16 696
SOUS -TOTAL	1 503 052 \$

REMBOURSEMENT DE LA DETTE À LONG TERME	76 900
DÉPENSE DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	1 583 600
REMBOURSEMENT FONDS DE ROULEMENT	8 014
GRAND TOTAL DES DÉPENSES ET DE LA DETTE À LONG TERME	3 171 566 \$

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION POUR LES EXERCICES FINANCIERS 2024, 2025 ET 2026

	2024	2025	2026	Provenance \$
ADMINISTRATION GÉNÉRALE				
Achat d'un photocopieur	7 100			Surplus accumulé
SÉCURITÉ PUBLIQUE				
Achat d'APRIA		100 000		Subvention et fonds réservé
Remplacement système de communication	11 500	4 500	4 500	Subvention et surplus accumulé
Achat d'habit de combat	5 000	5 000	5 000	Surplus accumulé
TRANSPORT				
Achat d'une soudeuse	4 000			Surplus accumulé
Ajout de lumières de rue	6 000	5 000	5 000	Surplus accumulé et fonctionnement
Travaux de voirie rue Lapointe			150 000	TECQ et surplus accumulé
Achat d'un tracteur			260 000	Surplus accumulé et fonds de roulement
Remplacement de ponceaux	50 000	50 000	50 000	TECQ et surplus accumulé
Travaux de voirie 2 ^e et 5 ^e rang	1 000 000			Si subvention PAVL et emprunt
Travaux de voirie divers	125 000	125 000	125 000	TECQ et surplus accumulé
HYGIÈNE DU MILIEU				
Prolongement de la conduite d'eau potable			1 000 000	Si subvention, emprunt et surplus accumulé
Gainage 4 ^e rang	100 000			TECQ et surplus accumulé
Amélioration du poste pompage 1		50 000		TECQ et surplus accumulé
LOISIRS ET CULTURE				
Construction d'une patinoire	195 000			Subventions et surplus accumulé
Pump Track	70 000			Subventions et surplus accumulé
Rénovation salle communautaire	11 000			Subventions et surplus accumulé



**SAISON
2023-2024**

Club Le Perce-Neige de Bégin

Carte familiale ski: 150\$/4 pers. 160\$/5 pers. et +

Carte individuelle ski : 90\$

Carte familiale raquette : 35\$

****Certificat-cadeau disponible****



Crédit photo: Hugues Tremblay



www.clubperceneige.com

(418) 672-2434

Passé journalière :

Ski: 15\$ adulte

Étudiant : 10\$

Moins de 16 ans : 5\$

Raquette : 5\$

Location:

Ski : 12\$ adulte

Étudiant : 10\$

Moins de 16 ans : Gratuit

Raquette : 5\$ adulte

Moins de 18 ans : Gratuit

Ski pour la saison classique :

35\$ / Patin : 50\$

Nous ouvrirons dès que la température le permettra.



Assemblée générale annuelle 2023

Suite à l'AGA du Perce-Neige qui à eu lieu le 3 décembre 2023, nous tenons à remercier M. Théo Tremblay et M. Pierre Laforge pour leur implication au CA du Perce-Neige au cours des dernières années. De plus, nous tenons à souhaiter la bienvenue à Mme Hélène Perron au sein du CA du club.

Il nous reste un poste à combler. Avis aux intéressés.

Bénévoles recherchés

Tu trouves l'hiver long, tu as un peu de temps de disponible en semaine ou en fin de semaine, joins-toi à notre équipe.

Pour plus de détails contactez Mme Isabelle Audet
au 672-4270 poste 2504.



**Ce projet est rendu possible
grâce à la participation
financière de la
MRC du Fjord-du-Saguenay.**



Nous désirons souligner la contribution financière de la MRC du Fjord-du-Saguenay pour les projets réalisés au cours de l'année :

- Fonds des TPI 20 000\$: Installation de ponceaux sur les lots intramunicipaux
- Politique de soutien aux projets structurants :
 - Animation de milieu 34 300\$
 - Traitement des insectes piqueurs 20 000\$
 - Étude sur les insectes piqueurs 4000 \$
 - Rénovation salle communautaire 61000\$
- Dons et commandites : 1000\$ pour l'achat d'un défibrillateur

COMITÉ APRÈS FUNÉRAILLES

MESSAGE IMPORTANT À TOUS LES MEMBRES

AVIS POUR LA COTISATION ANNUELLE

La cotisation sera prise dans votre compte le 1^{er} décembre de chaque année et ce, en virement automatique au compte du Comité après funérailles. Veuillez vérifier votre compte pour que le virement se fasse sans problème.

Pour ceux et celles qui seraient intéressé(es) à être bénévoles à la préparation du repas ou dans le comité, vous pouvez donner votre nom en téléphonant à Mme Louise Boucher au 418-672-4807. Vous êtes bienvenue(es). Merci à tous nos membres de votre compréhension. La direction du comité après funérailles!

**BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE
DE BÉGIN**

50 ans

Afin de souligner le 50^e anniversaire de la bibliothèque, un concours a été organisé. Pendant tout le mois de novembre les membres qui visitaient la bibliothèque ont pu remplir un coupon afin de gagner un prix.

NOS GAGNANTS DU CONCOURS :
Marie-Eve Talbot
Charlie Laforge

Elles remportent chacune un certificat-cadeau de 50\$ à la Galerie du Jouet
Merci à tous ceux qui ont participé au concours!

Horaires d'ouverture :
Mardi 18h30 à 20h
Jeudi 14h à 16h

Votre équipe de la biblio :
Dolorès Savard (coordonnatrice)
Diane Savard, Céline Savard
Darlen Savard, Théo Tremblay

SAPIN DU BON SENS 2022

L'Association forestière du Saguenay – Lac-Saint-Jean, en collaboration avec la MRC du Fjord-du-Saguenay, la Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean et la Ville de Saguenay, vous offre l'opportunité, encore cette année, de prendre part à l'activité de collecte de sapins de Noël « Sapin du bon sens ! ». Vous pourrez disposer de votre sapin de Noël de façon responsable.

Nous vous invitons à venir déposer vos sapins jusqu'au 12 janvier 2024 à l'entrepôt municipal (à proximité du Club Perce-Neige situé au 100 rue Lemieux).



La FADOQ DE BÉGIN - 105 membres



Pourquoi devient-on membre FADOQ :

- Pour profiter des rabais et privilèges
- Pour faire partie d'une communauté
- Pour appuyer la cause des aînés
- Pour participer à différentes activités : programme de mise en forme physique tous les jeudis de 13h15 à 14h15, baseball poche, jeu du 300, cornhole, bingo, carte etc...

La FADOQ est l'un de plus gros réseau pour personnes de 50 ans et plus avec plus de 550 000 personnes au Québec dont plus de 32500 dans la région du Saguenay-Lac-St-Jean—Ungava.

Je vous invite à vous joindre à nous tous les mardis et jeudis à partir de 13h.



Maestro

CHEF DÉPANNEUR

• Station service • SAQ • Banquets • Salle à manger (mets cuisinés sur place)
160 rue Parent Sud, Bégin, Qc GOV 1B0 • 418 672-4468



**RESERVER VOS
BANQUETS
- PARTY
D'ENTREPRISES
- PARTY DES FÊTES
- ETC.**

Plusieurs choix de menus disponible sur demande



Pour plus d'informations

Claudie : 418-637-1222

Alexandre : 418-672-6899

Par courriel : maestro.begin@hotmail.com

Messenger



Tournée du Père-Noël – Spécial 100^e

« OH OH OH ! Message à tous les petits Béginos / Béginosises ... »

Le 25 décembre dès 13h, surveillez le passage du Père-Noël qui sillonnera les rues du village de la Municipalité pour saluer les enfants, abord de son traîneau magique !

Nous vous invitons à sortir à l'extérieur afin de le saluer et assurément que celui-ci aura des petits présents pour les enfants.

À la fin de sa tournée, vers 15h, il terminera sa course dans le stationnement du CPE / Édifice municipal afin de permettre aux enfants demeurant à l'extérieur du village de venir à sa rencontre.

***** Entre-temps, n'oubliez pas le concours de Noël « Fais-un dessin au Père-Noël »**



Financé par le
gouvernement
du Canada

Canada

Desjardins
Caisse de la Rive-Nord
du Saguenay

CONCOURS DE NOËL - SPÉCIAL 100e :

« FAIS UN DESSIN AU PÈRE-NOËL ! 🍪 »



Le Comité du 100e invite tous les enfants de 0 à 12 ans à réaliser un magnifique dessin de Noël pour le Père-Noël. Derrière celui-ci, veuillez mentionner lisiblement le nom de l'enfant, son âge ainsi que son numéro de téléphone. Ensuite, déposez le dessin dans la boîte aux lettres du Père-Noël qui sera clairement identifiée près de la porte principale de l'édifice municipal de Bégin.

! Date limite pour participer : 20 décembre 2023, 16h.

Le 25 décembre, le Père-Noël lui-même procèdera à un tirage au hasard parmi tous les participants. L'enfant dont le dessin sera pigé, verra son dessin partagé sur cette page et remportera une carte-cadeau

de 50.00\$ à la Galerie du jouet ! 🚂 🚗 🚀 🐻



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

La bibliothèque municipale fera relâche pour la période des Fêtes soit du 22 décembre 2023 au 8 janvier 2024. Venez faire votre réserve de livres en conséquence !

Nous profitons de l'occasion afin de vous souhaiter de très joyeuses Fêtes!

décembre 2023

dim.

lun.

mar.

mer.

jeu.

ven.

sam.

					1	2
3	4	5 <i>FADOQ 13h- Biblio 18h30</i>	6	7  <i>FADOQ 13h- Biblio 14h</i>	8	9
10	11 	12 <i>FADOQ 13h- Biblio 18h30</i>	13 AFEAS 17h30	14  <i>FADOQ 13h- Biblio 14h</i>	15	16
17	18	19 <i>Biblio 18h30</i>	20	21  <i>Biblio 14h</i>	22	23
24 <i>Mun fermée</i>	25 	26 	27	28 	29	30
31 <i>Mun fermée</i>	1	2	3	4 	5	6